

Les grands équipements de Moselle



Aujourd'hui avec
**Le Républicain
Lorrain**
FRANCE JOURNAL

Édito



En 2007, l'association Au Grand Chêne de Rurange-les-Thionville, reconnue d'intérêt général, saisit la commune d'une demande d'implantation de son centre équestre. Cette demande fait suite à l'expiration de son bail en août 2010 (réalisation d'un lotissement).

Il fallait faire perdurer cette association, née en 1998, pour continuer d'œuvrer en direction du sport équestre, des jeunes et des handicapés. L'association compte 400 licenciés.

Notre ville est en pleine mutation. L'idée est séduisante, elle permet d'insuffler une dynamique nouvelle, originale. Le centre équestre serait un élément structurant supplémentaire dans une commune en mouvement.

Aussi, les élus ont entrepris une réflexion sur l'opportunité d'accueillir ce type d'équipement qui conserve le caractère champêtre au territoire, mais aussi, sur la diversification de l'offre sportive et de loisirs pour nos populations en partenariat avec le monde scolaire, socio-éducatif, du handicap et des aînés.

Il nous fallait conforter l'expression du besoin. Aussi, les élus ont travaillé avec les écoles, le collège, les professionnels du handicap, le centre social. Nous avons reçu le soutien appuyé des instances sportives équestres régionales. L'équitation est aujourd'hui le 3ème sport au niveau national et le club est au 3ème rang départemental.

Ainsi, avec le pôle équestre, la ville se dote d'une image nouvelle dans le pays thionvillois et les Trois Frontières. L'ouverture sur l'arrière-pays de Metzervisse consolide l'attractivité touristique de la Vallée de la Canner et de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Les Services de l'Etat (Jeunesse et Sport) nous ont accompagnés dans la démarche, ainsi que la Région Lorraine et les Fonds Européens en abondant l'aide du Conseil Général de Moselle.

Aujourd'hui, avec l'association gestionnaire

Notre ambition : un centre équestre ouvert à tous grâce à un prix attractif.

Notre objectif : la démocratisation de l'équitation.

Notre partenariat est mis en œuvre :

- avec les écoles, le collège, voire le lycée pour l'UNSS,
- avec le club de prévention et le centre social pour un renforcement de la cohésion sociale,
- avec le périscolaire, les centres aérés, les mercredis éducatifs pour le temps de l'enfant,
- avec les maisons de retraite pour nos aînés,
- avec les structures spécialisées pour le monde du handicap,
- avec les instances sportives départementales, régionales, des Trois Frontières, pour des compétitions de haut niveau (équipement à dimension olympique permettant de recevoir du public).

Ces engagements se font dans le respect de l'emploi du temps des adhérents de l'association Au Grand Chêne qui met en œuvre nos politiques, telles que définies dans la délégation du service public.

Jean-Pierre LA VALLÉE,
Maire de Guénange,
Conseiller Général



Centre Equestre Au Grand Chêne **GUÉNANGE**



Activités au centre équestre

